



COMMUNE DE CAZOULS-LES-BEZIERS

NOTE SYNTHETIQUE – BUDGET PRIMITIF 2018

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de Cazouls-Lès-Béziers ; elle est disponible sur le site internet de la commune. Le Budget Primitif est consultable en Mairie de Cazouls-Lès-Béziers, aux heures d'ouverture.

Le Budget Primitif 2018 est un acte prévisionnel qui autorise la Commune de Cazouls-Lès-Béziers à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites en son sein, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Lors de la séance du 12 avril 2018, le Conseil municipal a adopté par 22 voix pour, le Budget Primitif 2018.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées a minima, soit entendues comme un plancher.

Le budget primitif 2018 a été arrêté à **11 436 654.00 €** cumulés en section de fonctionnement et d'investissement.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux (hors budgets annexes).

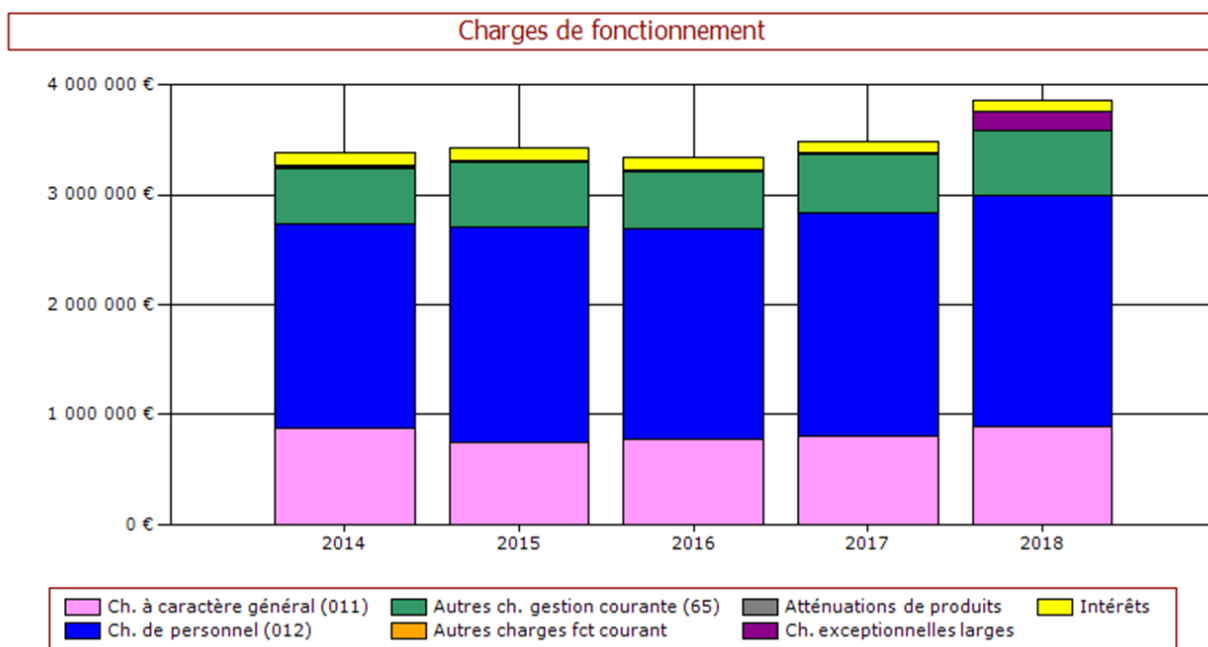
La section de fonctionnement pour l'exercice 2018 s'équilibre à **4 573 860.00 €** (4 136 759.00 € inscrits au BP 2017).

Les dépenses de fonctionnement augmentent de + 10.5 % (soit + 437 101.00 €) par rapport au budget 2017, comme suit :

- Les charges à caractère général témoignent d'une volonté d'économies, avec une évolution de - 2% au budget 2018 par rapport au budget 2017 (+ 10 % rapportés au compte administratif 2017).
Sous l'angle d'une estimation a maxima, la progression potentielle de ces charges s'explique principalement par une hausse des dépenses de restauration scolaire (plus de rationnaires inscrits à la cantine) et des dépenses de fêtes et de cérémonies plus conséquentes avec l'accueil de l'étape finale de « la Route d'Occitanie ».
- Les charges de personnel connaissent une légère hausse, en raison principalement du phénomène de Glissement Vieillesse Technique, avec une évolution de + 3 % par rapport au budget 2017 (+ 4 % rapportés au compte administratif 2017).
- Les charges de gestion courante connaissent une légère hausse, en raison principalement de la hausse de la subvention d'équilibre versée au Budget annexe de la Jeunesse marqué par le retour à la semaine des 4 jours qui engendre un coût supplémentaire non-négligeable, avec une évolution de + 5.3 % (+ 5 % rapportés au compte administratif 2017).

- Les charges exceptionnelles sont également en augmentation, considérant qu'une provision a été volontairement constitués au regard divers événements exceptionnels, tels les frais à venir autour de l'organisation d'un centenaire de la commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale en novembre prochain ou encore les frais annexes autour de l'accueil de l'étape finale de « La Route d'Occitanie », des enveloppent financières qui seront à préciser en commissions lors des prochains mois.

DEPENSES	BP + DM 2017	BP 2018
Charges à caractère général	904 250.00 €	886 010.00 €
Charges de personnel	2 050 264.00 €	2 110 100.00 €
Atténuation de produits	0.00 €	0.00 €
Autres charges de gestion courante	554 221.00 €	583 821.00 €
Charges financières	122 515.00 €	127 648.00 €
Charges exceptionnelles	73 200.00 €	149 026.00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)	3 704 450.00 €	3 856 605 .00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	351 800.00 €	600 000.00 €

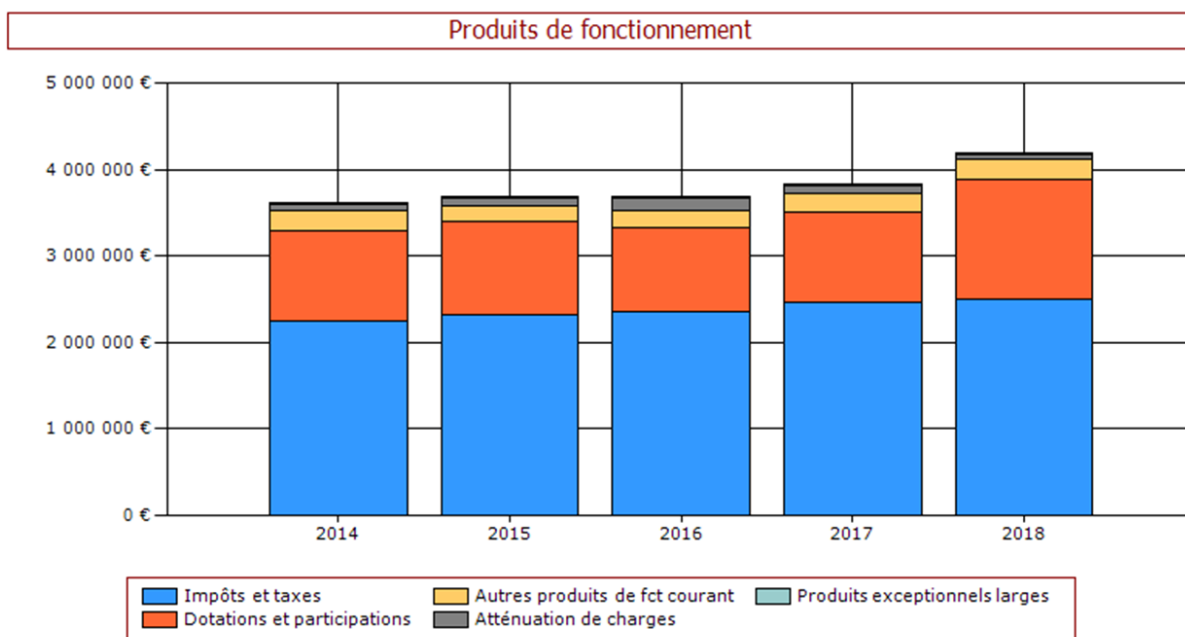


*** CA de 2014 à 2017 / BP 2018

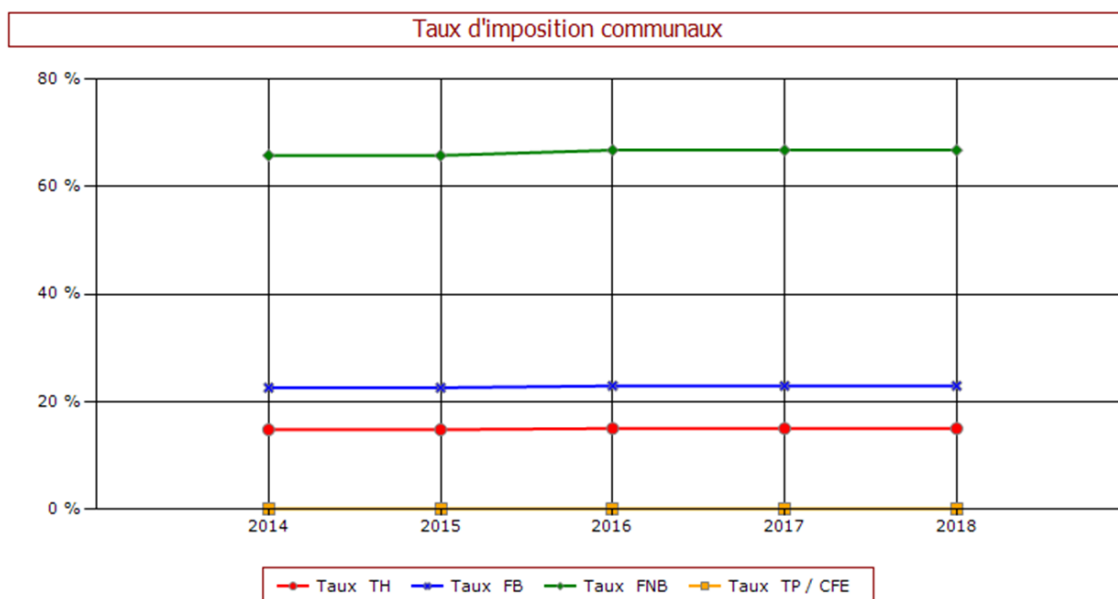
Les recettes de fonctionnement augmentent 11% (soit + 437 701.00 €) par rapport au budget 2017, comme suit :

- Les produits des services et du domaine augmentent de + 14.5 % (+ 9.5 % rapportés au compte administratif 2017) en raison principalement de l'augmentation des redevances et droits périscolaires (augmentation du nombre de rationnaires cantine).
- Les impôts et taxes augmentent de + 4 % (+ 1.45 % rapportés au compte administratif 2017), uniquement du fait de la revalorisation annuelle des bases et de la dynamique de celles-ci. Aucune hausse des taux d'imposition de la fiscalité communale n'a été appliquée.
- Les dotations, subventions et participations augmentent de + 32 %, grâce à notamment à l'éligibilité à la fraction bourg-centre de la Dotation de Solidarité Rurale.
- Les autres produits de gestion courante augmentent de + 9%.

RECETTES	BP + DM 2017	BP 2018
Atténuation de charges	84 000.00 €	70 000.00 €
Produits des services et des domaines	129 300.00 €	148 060.00 €
Impôts et taxes	2 404 824.00 €	2 501 795.00 €
Dotations, subventions et participations	1 050 693.00 €	1 387 485.00 €
Autres produits de gestion courante	67 400.00 €	73 800.00 €
Produits exceptionnels	10 000.00 €	10 000.00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté)	3 746 217.00 €	4 191 140.00 €
Excédent de fonctionnement reporté N-1	280 542.00 €	272 720.00 €



*** CA de 2014 à 2017 / BP 2018



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement pour l'exercice 2018 s'équilibre à **6 862 794.00 €** (6 594 655.00 € inscrits au BP 2017).

La Commune de Cazouls-Lès-Béziers a prévu des dépenses d'investissement, hors annuité de la dette, de 6 578 166.00 €.

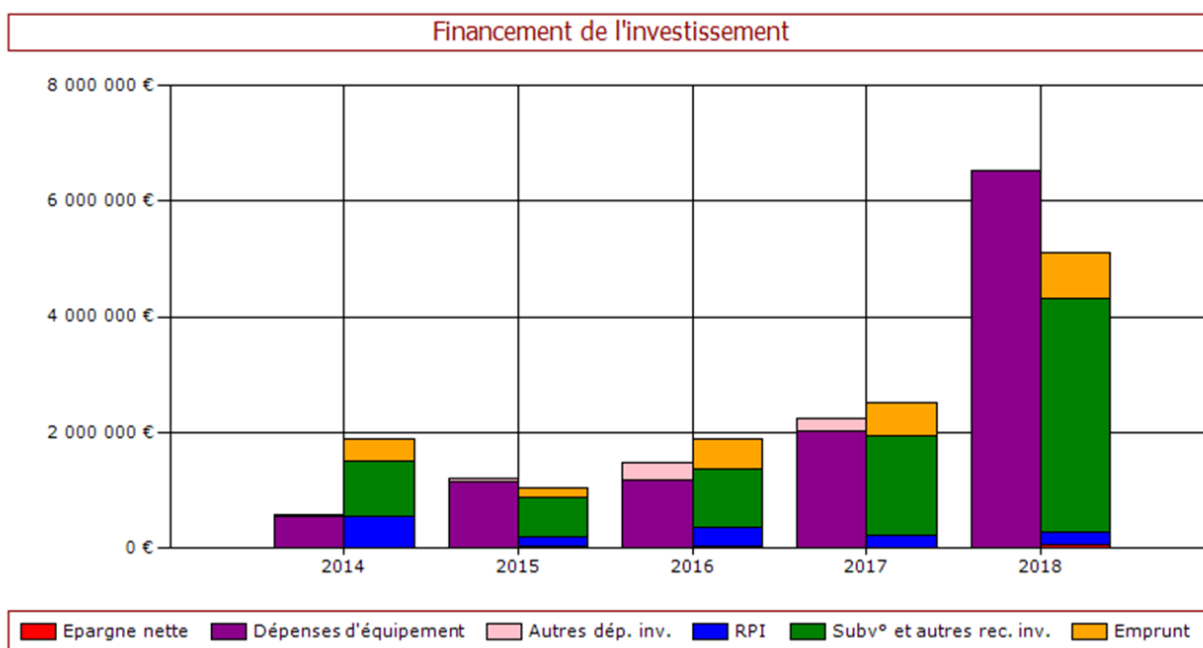
Sur 2014-2020, la Commune de Cazouls-Lès-Béziers réaliserait un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de plus de 15 M€, dont près de 40 % de la dépense concentrée en 2018.

En outre, sont prévus :

- Des aménagements structurants majeurs : fouilles archéologiques en préalable du réaménagement de la Place des 140, réaménagement de l'Avenue Jean Jaurès, création d'une maison de santé, création d'un nouvel Espace Jeunesse, réaménagement de la Rue de l'Égalité.
- Des opérations d'équipements majeurs : construction d'un terrain multisports, d'un boulodrome couvert, extension de la cantine maternelle, création d'une salle de spectacle à la médiathèque, création d'une aire de lavage pour les machines à vendanger.
- Des travaux de remise en état de la voirie communale, des travaux de bâtiments et d'acquisition de matériel.

Le recours à l'emprunt pour la réalisation des investissements est estimé, de manière prévisionnelle à 875 243.00 €, dont 194 083.00 € d'emprunt d'équilibre nouveau.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 600 000.00 €, les excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 400 000.000 €, ainsi que le solde d'investissement reporté à hauteur de 629 813.00 € viennent largement alimenter le financement de la section d'investissement.



Conclusion

En 2018, l'équipe municipale poursuit la mise en œuvre de ses engagements, les uns après les autres, en matière d'aménagements majeurs du territoire communal et de promotion de la vie locale tant sportive que culturelle, dans un esprit d'ambition de progrès et de maîtrise budgétaire. Cazouls-Lès-Béziers continue d'évoluer, de se transformer et de s'affirmer comme un territoire clef du secteur ouest-biterrois.